Reprise de Labeyrie : de nombreux conseils sur l'opération

Retour dans le berceau tricolore pour Labeyrie. Après neuf ans entre les mains de l'islandais Alfesca, les fonds d'investissement français LBO France et la coopérative basque Lur Berri ont finalisé la reprise du spécialiste du saumon fumé et du foie gras pour un montant total d'environ 600 millions d'euros, financée via une ligne de crédits senior de 285 millions d'euros accordée par un pool bancaire coordonné par Crédit Agricole CIB et Natixis. Dans le cadre de cette opération, Lur Berri augmente sa participation de 49,9 % à 62,9 %, et LBO France entre au capital à hauteur de 33,3 %. Le solde reste entre les mains du management, à hauteur de 3,8 %. Le nouvel ensemble, rebaptisé Labeyrie Fine Foods, commercialisera du foie gras, du saumon fumé et des crustacés, mais aussi des spécialités apéritives ainsi que des pâtisseries surgelées.

Brandford Griffith conseillait Lur Berri avec *Roland Poirier*, associé, *Géraud Riom*, counsel, *Mylène Gallaud* et *François De Cambiaire*.

Mayer Brown assistait LBO France et Labeyrie avec Xavier Jaspar et Emily Pennec, associés, Alexandre Dejardin, Marie Mans, Camille Loszcyser et Stéphane Joly-Meunier en corporate, Laurent Borey, associé, et Elodie Deschamps-Coste en tax, François-Régis Gonon, associé, et Wye-Peygn Morter en financement, Nathalie Jalabert Doury, associée, et Joséphine Fourquet en antitrust, et avec Sabina Comis, associée, et Cyril Fiat en structuration d'investissement.

White & Case représentait Labeyrie Fine Food avec *Vincent Morin*, associé, *Camille Note*, *Julien Chameyrat*, *Agnès Tauzin* et *Charlotte Margueritte*.

De son côté, STC Partners accompagnait les managers avec **Stéphane de Lassus** et **Delphine Bariani**, associés, assistés d'**Emmanuel Delaby**, associé, et **Erwan Bordet**

Les coordinateurs du pool bancaire étaient épaulés, pour leur part, par Shearman & Sterling avec Arnaud Fromion, associé, Frédéric Guilloux, Nathalie Barzilai et Lu Chen en financement, et avec Niels Dejean, associé, et Anne-Sophie Maes en fiscal.

Pour finir, les mezzaneurs étaient représentés par deux cabinets : Allen & Overy avec Adrian Mellor, associé, Jean-Christophe David, senior counsel, et Fabien Moles, ainsi que par SJ Berwin avec Olivier Vermeulen, associé, et Stéphanie Segal en financement, et avec Thomas Maitrejean, associé, en corporate.

Cleary et Linklaters sur les offres de rachat des obligations subordonnées de Crédit Agricole

Le Crédit Agricole a lancé le 26 janvier dernier deux offres simultanées de rachat en numéraire portant sur huit séries de ses obligations subordonnées en circulation. La première offre vise tous ses Titres Super-Subordonnés à Durée Indéterminée, d'un montant nominal de 1,5 milliard de dollars émis le 31 mai 2007. La seconde porte sur un maximum de 2,1 milliards d'euros en montant nominal de sept séries de titres : six séries de Titres Super-subordonnés à Durée Indéterminée, et une série de Titres Subordonnés à Durée Indéterminée. Le règlement-livraison de l'opération est prévu pour le 8 février prochain.

Cleary Gottlieb Steen & Hamilton conseillait Crédit Agricole avec Andrew Bernstein et Valérie Lemaitre, associés, Mark Adams, counsel, Siobhan Dalton et Rafik Mzah.

Linklaters représentait, pour sa part, BoFA Merrill Lynch, Barclays Bank et Crédit Agricole CIB avec, à Paris, **Séverin Robillard** et **Luis Roth**, associés, **Thomas Le Vert**, **Max Turner** et **Charles Tissier** en marchés de capitaux.

Willkie et MBA & Associés sur l'emprunt obligataire d'Eurofideme 2

Eurofideme 2, fonds commun de placement à risques géré par Natixis Environnement & Infrastructures, a souscrit à un emprunt obligataire assorti de bons de souscription d'actions d'un montant de 6 millions d'euros réalisé par Vol-V, groupe français spécialisé dans la production d'énergies renouvelables. Le but ? Financer le développement de la branche Solaire du groupe, et notamment l'acquisition du projet photovoltaïque Tolosol.

Willkie Farr & Gallagher conseillait Eurofideme 2 avec *Annette Péron* et *Paul Lombard*, associés, et *Igor Kukhta*.

MBA & Associés assistait, pour sa part, Vol-V avec *Christophe Bourdin*, associé.

LA TRIBUNE PASSE DANS LE GIRON DE FER ET DE HI-MEDIA

Exit le fonds d'investissement la Financière patrimoniale d'investissement (LFPI). Le 30 janvier dernier, le Tribunal de commerce de Paris a finalement retenu l'offre de France Économie Régions (FER), groupe de presse du sud de la France éditant plusieurs titres économiques papier et en ligne, et de Hi-Media, groupe Internet spécialisé dans la régie et le paiement en ligne, pour le rachat du quotidien économique La Tribune qui après 27 ans d'existence, se transforme en site d'actualité économique (latribune.fr), assorti d'un hebdomadaire papier le vendredi, dont le premier numéro sortira le 6 avril prochain. Le projet permet de conserver 50 des 165 salariés. August & Debouzy représentait FER avec Pierre-Charles Ranouil, associé, et Laurent Cotret, counsel. Hi-Media était conseillé, de son côté, par Hogan Lovells avec Jean-Marc Franceschi, associé, et Arnaud Deparday, ainsi que par le cabinet LimoNi avec son fondateur, Laurent Limoni.